

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 3 FÉVRIER 2020 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUIVANT :

Projet de règlement no 332-2019 portant sur les usages permis et les conditions d'implantation particulières, créant les zones résidentielles RA-36, RB-5 et RB-6 à même une partie de la zone RB-4 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014, 264-2014, 270-2015, 272-2015, 275-2015 et 280-2016, 281-2016, 287-2016, 290-2016, 291-2016, 297-2017, 298-2017, 300-2017, 302-2017, 303-2017, 309-2018, 311-2018, 313-2018, 315-2018, 316-2018, 325-2019, 326-2019 et 328-2019)

Sont présents :

M. Daniel Blais, maire suppléant
M. Germain Lefebvre, conseiller
M. Antoine Couture, conseiller
Mme Diane Rhéaume, conseillère
Mme Hélène Jacques, conseillère
M. Marc-Antoine Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier

Est absent :

M. Réal Turgeon, maire

Monsieur le maire suppléant présente et explique le projet de règlement suivant :

No 332-2019 : ce projet de règlement vise à créer les zones RA-36, RB-4 et RB-5 à même une partie de la zone RB-4 et modifier la grille des usages et des normes afin d'ajouter lesdites zones et d'en spécifier les usages permis et les conditions d'implantation.

La séance de consultation publique est close à 20 h 10.

Adopté ce 2 mars 2020.

Daniel Blais,
Maire suppléant

Marc-Antoine Tremblay,
Directeur général
et secrétaire-trésorier
